

N°2022/272

Nouméa, le 24 octobre 2022

JOURNÉE DE COHÉSION DU CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE SAMEDI 29 OCTOBRE DE 8H À 16H

Les 42 membres du Conseil local de la jeunesse se retrouveront le samedi 29 octobre pour une journée de cohésion qui leur permettra notamment de faire le point sur l'avancement des projets proposés par les membres du CLJ.



Les 42 jeunes élus du CLJ, l'équipe encadrante et Warren Naxue, adjoint au maire chargé de la jeunesse ont rendez-vous le samedi 29 octobre pour une journée de regroupement qui sera ponctuée par une séquence de travail le matin et une séquence d'animation l'après-midi.

Deux temps forts animeront la séquence de travail le matin :

- les engagements réalisés depuis la dernière journée de cohésion le 2 juillet ;
- un temps de travail et d'échange sur les projets proposés par les membres du CLJ.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- **de 8h à 8h30** : accueil / petit déjeuner
- **de 8h30 à 9h30** : le point sur les différents engagements du CLJ
- **de 9h30 à 10h00** : pause
- **de 10h à 11h00**: le point sur l'état d'avancement des projets proposés par le CLJ
- **de 11h à 11h30** : pause
- **de 11h30 à 12h00** : le point sur les échéanciers qui attendent le CLJ pour la fin de l'année
- **de 12h à 13h** : déjeuner
- **de 13h à 15h30** : animation
- **de 15h30 à 16h** : clôture de la journée de cohésion

AVEC LE CLJ, LES JEUNES ONT LA PAROLE !

En juin dernier, le conseil municipal de la ville de Nouméa a entériné la création d'un Conseil local de la jeunesse, composé de jeunes Nouméens âgés de 16 à 26 ans.

Après avoir passé un entretien avec un jury, 42 jeunes (22 filles et 20 garçons) ont été sélectionnés. Lycéens, étudiants, en activité professionnelle ou en recherche d'emploi, ils sont issus d'horizons divers et représentatifs de la jeunesse nouméenne.

Durant deux ans, ils vont proposer, initier et mener à bien des projets qui répondent aux attentes et aux besoins des jeunes. Ils pourront aussi être saisis par le conseil municipal pour donner leur avis sur des actions municipales en faveur de la jeunesse, et participeront à des actions et des événements organisés par des partenaires de la Ville.

La création du Conseil local de la jeunesse poursuit trois objectifs :

- **Donner la parole aux jeunes** : pour exprimer leur avis sur les projets développés par la Ville ou proposer des actions répondant à leurs aspirations
- **Favoriser leur implication et leur engagement** dans la vie de la cité ;
- **Les faire devenir des acteurs** responsables et reconnus.

INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 29 octobre de 8h à 16h

Espace municipal de Tuband, 12 rue Pascal Sihaze